

Image not found or type unknown



TVA intracommunautaire et autres

Par **neryo**, le **23/09/2016** à **10:30**

Bonjour,

J'ai un méga doute sur un point.

J'ai un tiers qui est domicilié aux USA mais par contre la marchandise qu'il nous envoie vient de son entrepôt en France sachant que ce même tiers peut aussi nous envoyer des marchandises qui proviennent situés dans l'UE.

Doit-on auto-liquider la TVA ou pas ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cdt.